



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de convocation**

Le 14 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le treize février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

**Etaient présents** : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoit, SANSON Maryline, MARTIN Florence, JEANNE Laurent, LECOURT Corinne, BUNIAS David, GABRIEL Fabienne, BADMINGTON Stéphane, BLONDEL Sylvie et COLOMBEL Gaëtan, formant la majorité des membres en exercice.

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 12

**Absents excusés** : DOULEN Aurélien, HUBERSON Marie-Pierre, BOUVIER Isabelle, et TREHET Laurent

Monsieur Aurélien DOURLLEN a donné pouvoir à Monsieur Hubert LECARPENTIER.

Monsieur JEANNE Laurent a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT).

**2026 - 7.1 - 06 – SALLE POLYVALENTE - ACHAT PIANO DE CUISSON**

Vu l'avis défavorable à l'utilisation, émis par l'organisme de contrôle sur le piano de cuisine au gaz, de la salle polyvalente, âgé de 13 ans

Considérant que la salle polyvalente ne peut fonctionner et être louée sans four et plaques de cuisson

Monsieur ROUGEOLLE, expose au Conseil Municipal qu'il convient d'acheter un piano de cuisson neuf

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Autorise Monsieur ROUGEOLLE, à signer le devis pour l'achat d'un piano de cuisson gaz d'un montant de 5389.60 € HT, ainsi que tout document relatif à cette dépense
- Dit que les crédits seront inscrits au budget primitif 2026

Voté à l'unanimité.

Le Maire  
H. LECARPENTIER

En mairie, le 19 février 2026  
Le Secrétaire de séance,  
Laurent JEANNE